



VOILE RADIOCOMMANDEE classe 1 M

AVIS DE COURSE

Classe 1 Mètre La Vent d'Autan

Grade 4

25 et 26 mai 2024

Plan d'eau de la Base Nautique de la Ganguise

Autorité Organisatrice : Club de Voile de Castelnaudary, N° FFVoile : 11008

Préambule :

Prévention des violences et incivilités :

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe E.
- 1.2. Le système de course HMS en vigueur, version V1 du 31.03.2022
- 1.3. Les règlements fédéraux.
- 1.4. Le règlement sportif 2024 de la classe 1m
- 1.5. Règle modifiée : La RCV E2.1(c) est supprimée.

2. INSTRUCTION DE COURSES (IC)

Les IC seront disponibles le samedi 26 mai 2024 à 9h30 par affichage sur le tableau officiel qui est positionné à proximité de la zone de contrôle.

3. COMMUNICATION

Un tableau officiel sera positionné à proximité de la zone de contrôle

Le site internet du club (<https://www.ganguise.com>) est susceptible de reprendre certains documents officiels, mais ce n'est pas le tableau officiel.

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1. Conformément à la RCV 76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tout concurrents de nationalité ou arborant la nationalité russe ou biélorusse et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.
- 4.2. La régata est ouverte à tous les bateaux jaugés de la classe 1M.
- 4.3. Les concurrents admissibles, membres de l'association de classe ou étrangers, devront obligatoirement se préinscrire avant le jeudi 23 mai 2024 12H00, exclusivement sur le forum de la classe ou, éventuellement, par mail auprès de l'organisateur.
- 4.4. Les inscriptions seront à valider et à payer sur place le samedi 25 mai 2024.
- 4.5. Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
 - leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- 4.6. Le certificat de jauge ou de conformité du bateau validé par le responsable national de la jauge.
- 4.7. Les concurrents n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger doivent présenter au moment de l'inscription :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros



La Vent d'Autan IOM Grade 4 25 et 26 mai 2024

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
- une autorisation parentale pour les mineurs.

5. DROITS A PAYER

Les droits à payer seront de 35 Euros, ils incluent en particulier :

- Les frais d'organisation,
- Les frais réglementaires liés à l'arbitrage,
- L'apéritif des coureurs le samedi soir au club,
- Le repas des coureurs le samedi soir au club.
- Les droits à payer seront réglés au club le samedi 25 mai 2024 avant 10h30 afin de finaliser les inscriptions.
- Le cout du repas accompagnateur est de 17 euros. Les accompagnateurs sont invités à l'apéritif des coureurs.

6. REPARTITION DES FLOTTES

Si plusieurs flottes, La répartition des flottes de la première course se fera à partir du dernier classement national des coureurs publié le jeudi 23 mai 2024.

7. PUBLICITE

Sans objet

8. PROGRAMME DES COURSES

Confirmation d'inscription, dont le paiement des droits à payer :

Samedi 25 mai 2024 de 9h30 à 11h00.

Programme de l'épreuve :

Le briefing se fera à 11h15 devant le club-house du club, présence obligatoire avec émargement.

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 11h15, à partir du dernier classement national de la classe des coureurs publié.

Dates et heures des signaux d'avertissement :

Samedi 25 mai 2024 11h30 : Flottes à suivre.

L'heure de lancement de la procédure de la dernière course sera fixée par l'organisateur, en concertation avec les coureurs et le comité de course .

Dimanche 26 mai 2024 09h30 : Flottes à suivre.

L'heure de lancement de la procédure de la dernière course sera fixée par l'organisateur, en concertation avec les coureurs et le comité de course .

Aucun signal d'avertissement pour une nouvelle course ne sera donné après 17h00, le dimanche 26 mai 2024.

Programme à terre :

Une pause méridienne de 45mn sera fixée chaque jour par le comité de course.

Un apéritif sera offert par le club le samedi 25 mai 2024 après les courses.

Le repas des coureurs, le samedi soir, sera organisé par le club et sur le site de la régata.

9. SYSTEME DE PENALITES

Annexe E5 : Seuls les arbitres pourront être des observateurs.

10. CLASSEMENT

Le système de classement est précisé dans le système de course HMS en vigueur.

2 courses doivent être validées, pour valider la compétition.

11. RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

12. RESULTATS ET PRIX

La remise des résultats se fera le plus rapidement possible après la dernière course.

Il est demandé aux coureurs de suspendre leurs activités, des l'appel du Comité de course, et de se rendre à la remise des résultats, ceci afin de faciliter et d'accélérer le départ de certains coureurs.

Un pot de départ pourrait être offert à la fin de la remise des résultats.



La Vent d'Autan IOM Grade 4 25 et 26 mai 2024

13. PROTECTION DES DONNÉES

13.1. Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2. Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Dès le vendredi 24 mai 2024, en début d'après-midi, le plan d'eau sera ouvert à la navigation.

Le camping dans l'enceinte du club sera possible les vendredi, samedi et dimanche à l'emplacement qui vous sera indiqué soit préalablement sur le forum, soit à l'accueil du club en arrivant.

Des plateaux repas seront mis à disposition, sur commandes faites avant le jeudi 23 mai 12H00, au prix unitaire de 12 euros.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter l'organisateur :

Gilles Dadou : gilles.dadou@gmail.com

Ou sur le forum de la Classe Française 1 Mètre.

Comité de course : Jean-François Cencigh

Comité d'arbitrage : Théo Wendling